

## Veille réglementaire

### Les textes en vigueur

**RT2012:** Arrêté du 2 janvier 2020 (JO du 8 janvier 2020) qui modifie l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performances énergétiques applicables aux bâtiments nouveaux et aux parties nouvelles de ce bâtiment. Il prévoit le maintien jusqu'au 31 décembre 2020, de la dérogation qui fixe, pour les bâtiments collectifs d'habitations neufs, le niveau de consommation d'énergie maximale à 57,5kWh/(m<sup>2</sup>.an).

**MaPrimeRenov:** Décret n°220-26 du 14 janvier 2020 et arrêté du 14 janvier 2020 (JO du 15 janvier 2020) qui détaillent la nouvelle aide MaPrimeRenov, mise en place le 1er janvier 2020 pour financer les travaux de rénovation énergétique. Cette aide, gérée par l'Anah, sera dotée d'un budget de 390 M€ en 2020 et l'instruction des dossiers débutera en avril 2020.

L'arrêté du 13 février 2020 (JO du 14 février 2020) indique les caractéristiques techniques des équipements éligibles au CITE et à MaPrimeRenov.

**Loi Essoc :** Ordonnance n°2020-71 du 29 janvier 2020, seconde ordonnance du permis d'innover introduit par la loi Essoc. Elle a pour objet de réécrire le code de la Construction et de l'Habitat (CCH) dans le but de le simplifier avec notamment une obligation de résultats pour les constructeurs sans avoir à respecter à la lettre les réglementations.

**Décret Tertiaire:** Arrêté d'application du Décret Tertiaire du 2 janvier 2020. Le ministère de la Transition écologique a publié, en février 2020, un premier arrêté précisant les conditions de mise en œuvre des dispositions prévues par le dé-

cret. Cet arrêté d'application (arrêté-méthode) sera suivi par deux arrêtés modificatifs prévus pour avril-mai 2020 et juillet 2020.

### Loi relative à l'Economie Circulaire :

Loi n°2020-105 du 10 février 2020 (JO du 11 février 2020) qui prévoit les mesures relatives à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Les principales évolutions en matière de gestion des déchets du BTP sont : le Diagnostic Déchets est remplacé par le Diagnostic Produits-Matériaux-Déchets ; la possibilité de sortir du statut de déchet si un tri est effectué par un opérateur qui a la faculté de contrôler la possibilité de réemploi ; la commande publique va désormais devoir veiller au recours aux matériaux de réemploi ; les fabricants doivent proposer des points de reprise gratuite des déchets de chantier (Responsabilité Elargie du Producteur) ; les collectivités peuvent être contraintes à créer des zones de réemploi dans les déchetteries non professionnelles.

**CEE :** Arrêté du 11 février 2020 (JO du 27 février 2020) qui modifie l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie en ce qui concerne les plafonds de revenus définissant les ménages en situation de précarité ou de grande précarité énergétique. De plus, il précise et actualise certaines dispositions de l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de CEE.

De plus, l'arrêté du 27 février 2020 (JO du 8 mars 2020) valide 12 programmes dans le cadre de la 4ème période du dispositif des CEE, parmi lesquels ZESTE, SEIZE ou encore BUNGALOW.

### Les textes à venir

**RE 2020 :** Le gouvernement a précisé, lors d'un communiqué de presse du 14 janvier, les règles de la future Règlementation Environnementale 2020 qui sera appliquée au 1er janvier 2021 : le ministère de la Cohésion des territoires confirme que le coefficient d'énergie primaire (Cep) de l'électricité sera bien ramené de 2,58 à 2,3 et que le contenu carbone du chauffage électrique sera ramené à 79g/kWh (contre 210 dans l'expérimentation E+C-, censée préfigurer la RE 2020).

**CEE :** Un projet d'arrêté, présenté en mars 2020 aux acteurs des CEE, modifiant le coup de pouce isolation, devrait passer prochainement devant le Conseil supérieur de l'énergie. Il prévoit notamment de renforcer les contrôles et de retoucher le niveau d'aide pour l'isolation des planchers bas.

**PPE - SNBC :** Les pouvoirs publics ont mis en consultation publique les projets de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui est la trajectoire énergétique de la France pour ces 10 prochaines années, et de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), feuille de route de la France pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à 2050, le 20 janvier 2020 pour une durée d'un mois.

*Cette rubrique rassemble l'essentiel de l'information du trimestre, parue dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme), ou les publications spécialisées, en matière de projets relevant de la construction durable.*

## Matériaux recyclés et/ou biosourcés

**A Trélivan (22)**, le promoteur privé François Jouffe va créer un lotissement de 16 lots : le Domaine du Bois de Linache. Ce lotissement comptera 5 maisons T4 construites en matériaux biosourcés, à ossature bois et remplissage en terre de bauge sur les parois latérales.

**A Lesneven (29)**, le projet de rénovation et d'extension de l'hôtel communal, pensé par GA Architecte, anticipera la future réglementation en étant à la fois économe en énergie mais aussi respectueux de l'environnement sur l'ensemble de son cycle de vie. Le bâtiment s'oriente vers le label "Bâtiment biosourcé" avec la mise en place d'une ossature bois et d'isolants laine de bois. Le projet intègre également l'installation de panneaux photovoltaïques. Les travaux, en cours, devraient être achevés en mai 2020.

**A Riec-sur-Bélon (29)**, deux particuliers vont construire une brasserie artisanale en bois et paille "Le Grain du Ponnant". Les travaux, d'un montant de 0,5 M€, devraient démarrer au printemps 2020.

**A La Chapelle-Thourault (35)**, le bailleur social Néotoa prévoit de construire une résidence seniors de 19 logements avec la mise en place d'une ingénierie spécifique Cradle to cradle (C2C), qui implique d'employer au maximum des matériaux réutilisables pour la fabrication d'un bâtiment. La conception de ce bâtiment, par 10i2La Architecture, prévoit des murs en paille et laine de bois, une ossature bois et au moins la moitié de matériaux réutilisables. La livraison est prévue début 2021.

## Performances énergétiques, qualité environnementale

**A Locmaria-Plouzané (29)**, le projet de démolition partielle, d'agrandissement et de restructuration de la mairie inté-

gre les nouvelles règles de l'Agenda 21 : chaudière à granulés, panneaux photovoltaïques. Le bâtiment, lauréat de l'appel à projet "Bâtiment performant", a été conçu avec une ossature bois et une isolation en ouate de cellulose. Le projet, d'un coût de 1,9 M€ a été imaginé par l'architecte Tanguy Rubin. Les travaux, démarrés en mars 2019, devraient être livrés au 4ème trimestre 2020.

**A Saint-Pabu (29)**, Brest Métropole Aménagement va livrer, cet été, une école construite en matériaux biosourcés intégrant des énergies renouvelables. Cet édifice bas carbone et à énergie positive, conçu par l'agence Guinée\* Potin, vise les niveaux du référentiel Bepos+ Effinergie 2017 et du label bâtiment biosourcé (niveau 3). D'un budget de 2,7 M€ HT, l'école est lauréate de l'appel à projets "Bâtiment performant" de l'Ademe et de la région Bretagne.

**A Cesson-Sévigné (35)**, le promoteur Réalité va construire un pôle audiovisuel composé de trois bâtiments sur une surface de plancher de 16 127 m<sup>2</sup>, pour accueillir des écoles de l'audiovisuel, le siège monde de Broadpeak et une résidence étudiante. Ce projet, imaginé par les agences d'architecture Tetrarc et Hérault Arnod, vise les niveaux E2C2 sur l'ensemble des bâtiments avec le recours à des matériaux biosourcés, au système constructif bois-béton et à la production d'électricité photovoltaïque autoconsommée. Les travaux démarreront au 1er trimestre 2021 pour une livraison prévue à la fin du 1er semestre 2023. Le coût global de construction est de 24 M€.

**A L'Hermitage (35)**, un nouveau bâtiment très performant au niveau énergétique va être construit dans l'école. Le cabinet Magma Architecture a imaginé un bâtiment en ossature bois, rempli d'isolant biosourcé comprenant également un éclairage LED, une ventilation double flux, une chaudière à gaz à condensation ainsi que des panneaux photovoltaïques. Les travaux devraient durer de septembre 2020 à fin 2021.

**A Saint-Sulpice-la-Forêt (35)**, la commune va lancer la phase 2 du projet "Smart Saint-Sulpice", qui permettra d'économiser 40 % d'énergie, avec le

remplacement des menuiseries, des systèmes de chauffages et des tableaux généraux basse tension de plusieurs bâtiments publics, ainsi que la mise en oeuvre d'une solution Smart Village pour les fonctions de pilotage.

## Eco-quartier

**A Langouët (35)**, la commune prévoit de créer trois éco-hameaux, soit 24 maisons, dans les 2 ans à venir. Conçues par l'architecture Bernard Menguy, les maisons à ossature bois, visées sur pieux, sont recyclables et démontables.

## Energies renouvelables

### Photovoltaïque

- A Saint-Avé (56), Golfe Morbihan-Vannes Agglomération prévoit de créer une ferme photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de Liscuit. Elle permettra à terme de produire 20,8 GWh par an, ce qui en ferait la plus puissante de Bretagne.

### Energie thermique

- A Dinard (35), le conseil municipal a voté un projet de récupération de l'énergie fatale des eaux usées pour en faire de l'énergie thermique disponible pour les bâtiments publics.

## Economie circulaire

**A Lannion (22)**, l'ancien gymnase-piscine du lycée Félix-Le Dantec est en cours de démolition. Le Conseil Régional, maître d'ouvrage, a prévu d'y mener un chantier de déconstruction exemplaire, avec tri sélectif des matériaux, présence d'un concasseur sur place et réutilisation des matériaux.

**A Pleyben (29)**, les stations d'épuration de la Petite Vallée et de la Gare, à l'état de friche depuis la mise en service de la station du Vernig, sont en cours de déconstruction. L'agglomération prévoit une opération de tri et d'évacuation des différents matériaux recyclables ainsi que le broyage du béton qui sera laissé sur site afin de réaliser une plateforme.

### Construction bois

En janvier 2020, l'Agence Qualité Construction (AQC) et l'Association pour le développement des immeubles à vivre bois (Adivois) ont ratifié un **accord de partenariat sur la construction bois** dans le but de mener des actions conjointes en faveur de l'essor des constructions bois tout en assurant leurs critères de qualité.

L'AQC a également publié en février 2020 un **rapport "Construction bois de plus de 8m de hauteur - Retours d'expériences"** identifiant 60 enseignements et plus de 70 bonnes pratiques et recommandations à destination des professionnels.

### Transition énergétique

En janvier 2020, plusieurs réseaux bancaires et établissements de crédits (Le Crédit Agricole Seine-Normandie, Crédit Agricole Consumer France, BNP Personal Finance (CETELEM), Cofidis, Domofinance, Franfinance ainsi que l'Association Française des Sociétés Financières (ASF)) ont signé la charte **"Engager pour Faire"**, s'engageant à accompagner la dynamique des travaux de rénovation énergétique. Plusieurs initiatives sont prévues : construire ou renforcer une offre de financement dédiée à la rénovation énergétique, former les personnels bancaires aux enjeux, informer les particuliers des dispositifs existants ou faire remonter les situations litigieuses.

En février 2020, la ministre de la Transition écologique a lancé le **plan "Services Publics écoresponsables"** qui prévoit 20 mesures écologiques à déployer au cours de l'année 2020. On y retrouve la mise en place de travaux simples de réduction de la consommation d'énergie des immeubles de l'Etat (enveloppe de 20 M€). L'objectif est de réduire de deux tiers la facture énergétique et de 50 % les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2022.

Le gouvernement lance le **plan "Ville durable"** qui vise à atteindre une ville neutre en émissions de CO2 d'ici 2050 avec comme priorité l'accompagnement de tous les territoires. Pour ce faire, le gouvernement a annoncé dix mesures dont la création de fermes urbaines dans les quartiers prioritaires ou, bien encore, le lancement d'une expérimentation de quartiers à énergie positive et à faible impact carbone.

Le CNRS et le CSTB ont engagé un **partenariat interdisciplinaire** d'une durée de

5 ans, portant sur trois thématiques pour anticiper le bâtiment et la ville de demain : l'ingénierie, le numérique et les sciences humaines et sociales. La première thématique concernera en particulier les questions liées à l'énergie et la rénovation durable. Les travaux pourront prendre différentes formes : collaborations de recherche, échanges d'informations, organisations communes d'événements, lancement d'appels à projets, etc.

Du 17 février au 10 mars 2020, la mission du futur **Observatoire national de la rénovation énergétique des bâtiments** a fait l'objet d'une consultation publique. Cet observatoire, officiellement lancé en janvier 2020 par la coordinatrice interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments, travaille sur des indicateurs de la rénovation pour assurer un meilleur suivi des travaux de rénovation énergétique des bâtiments financés par des aides publiques. Cela passera par l'élaboration d'indicateurs du prix moyen des gestes de rénovation énergétique les plus fréquents et par le recensement des différentes aides aux travaux de rénovation énergétique.

En mars 2020, la Banque des Territoires a lancé le **service en ligne "Mon comparateur énergétique"** permettant aux communes françaises de comparer la consommation énergétique d'un bâtiment ou de l'ensemble de son patrimoine avec une commune de même type. Ce comparateur se base sur l'enquête "Energie et patrimoine communal" réalisée par l'Ademe. **Plus d'infos : [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)** Sept fédérations et associations (FIEEC, GIMELEC, IGNEC, Promotélec, SERCE, UFR) représentant la filière électrique ont publié une **étude "L'électricité au coeur du bâtiment performant, au service de l'usager, une réponse aux enjeux énergétique, climatique et numérique"** faisant état des leviers à actionner pour accélérer la rénovation et la transformation des bâtiments en se basant sur les usages actuels et futurs du bâtiment. **Plus d'infos : [gimelec.fr](http://gimelec.fr)**

### Economie circulaire

Le 12 mars 2020, la **plateforme Démoclès** a présenté deux nouveaux outils :

- la plateforme "Entité multi-acteurs tiers garant de la traçabilité", un système de traçabilité distinct de la REP ;
- un "Guide du diagnostiqueur" pour ai-

der à anticiper la gestion des déchets et orienter le choix du maître d'ouvrage en matière de réemploi et de valorisation.

La **plateforme Démoclès** a également lancé un appel à projets "Gestion des déchets de chantiers du bâtiment : pour une maîtrise d'ouvrage exemplaire" à destination des maîtres d'ouvrage, privés et publics, réalisant régulièrement des opérations de démolition ou de réhabilitation. Il a comme objectif de sélectionner 50 maîtres d'ouvrage pour les accompagner dans les chantiers dont la phase de consultation des entreprises n'a pas débuté. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2020. **Plus d'infos : [www.democles.org](http://www.democles.org)**

Le CSTB, avec sept acteurs européens, est partenaire du **projet européen FCRBE "Faciliter la circulation des éléments de construction récupérés dans les pays septentrionaux d'Europe occidentale"** dont le but est d'accompagner la transition du bâtiment dans l'économie circulaire. Ce projet vise à mettre en ligne un annuaire de spécialistes du réemploi, concevoir une méthode pour répertorier les éléments réutilisables avant démolition et proposer 4 méthodes de prescriptions.

### Appels à projets

Un **appel à projets national sur la gestion des déchets du bâtiment "Réduction, recyclage et valorisation des déchets du bâtiment"** a été lancé par l'Ademe avec pour ambition de contribuer à réduire et à recycler les déchets du bâtiment. L'enveloppe financière de 20 M€ permettra d'encourager des solutions innovantes pour mieux réemployer les matériaux issus de la déconstruction, mais aussi pour améliorer le taux de recyclage des déchets de la construction et de la rénovation. Les entreprises peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 25 septembre 2020.

**L'Ademe a relancé l'appel à projets "Systèmes énergétiques - Villes et Territoires"** à destination des entreprises, jusqu'au 20 janvier 2021. Il concerne les systèmes énergétiques optimisés, la production, la fourniture et les vecteurs énergétiques renouvelables et l'optimisation environnementale à l'échelle d'un bâtiment, d'un îlot, ou d'un territoire.

**Plus d'infos : [www.appelsaprojets.ademe.fr](http://www.appelsaprojets.ademe.fr)**

# Certifications & labels

Les nouvelles modalités de délivrance du **label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** seront applicables au 1er septembre 2020. Elles concernent les mesures contre les arnaques à l'isolation, mais aussi l'extension des domaines de travaux (de 12 à 19) afin de gagner en précision ou encore la réalisation de deux audits tous les 4 ans (à la place d'un seul).

Le ministre de la Ville et du Logement a annoncé, lors d'EnerJ-meeting, le début d'une réflexion sur un **"label d'Etat" venant prolonger la RE 2020**.

L'OPQIBI, organisme de qualification de l'ingénierie, propose **trois nouvelles qualifications** : «AMO BIM pour des projets de bâtiments», «Ingénierie d'ouvrages de bâtiment dans le cadre de projets développés en BIM» et «BIM management pour des projets de bâtiment». L'objectif est de permettre aux maîtres d'ouvrage de repérer plus facilement les sociétés d'ingénierie les plus compétentes en la matière.

## Projets nationaux : les lauréats bretons

**Labels Citergies 2020** : A l'occasion des Assises Européennes de la Transition énergétique, l'Ademe a labellisé 59 nouvelles collectivités pour leur engagement en matière de politique "Climat-Air-Energie". Parmi les lauréats, on trouve Quimperlé Communauté (29), la Communauté d'agglomération Concarneau-Cornouaille (29), Vitré Communauté (35) ainsi que la ville de Vitré (35).

# Emploi/Formation

## Plateformes numériques

Des nouveaux MOOC sont proposés :

- «Rénovation performante, les clés de la réhabilitation énergétique» -proposé par l'ASDER et l'ARCANNE (début : 3 mars) ;
  - «Le réemploi : matières à bâtir» proposé par l'ICEB (début : 10 mars) ;
  - «Construire en terre crue aujourd'hui» proposé par l'AMACO (début : 31 mars) ;
  - «BIOMOOC : découvrir le bâtiment biosourcé» proposé par Karibati et Ville & Aménagement Durable (début: 28 avril).
- A noter qu'en raison de la période actuelle de confinement, la plateforme a choisi de se réorganiser : les modalités d'inscription seront plus souples, l'offre sera renforcée, certains MOOC anciens pourraient être réouverts, d'autres avancés et/ou prolongés.

**Plus d'infos :**

[www.mooc-batiment-durable.fr](http://www.mooc-batiment-durable.fr)

L'AFPA propose, depuis le 23 mars et pendant une durée de 3 mois, des MOOC à disposition des CFA et des différents organismes de formations.

Le Fonds de Dotation Cercle Promodul / INEF4 a réalisé un **outil d'apprentissage en ligne sur l'économie circulaire et l'écoconception dans le bâtiment**. Cet outil se base sur les piliers de l'économie circulaire définis par l'Ademe.

**Plus d'infos :**

<https://lab.cercle.promodul.inef4.org>

Le Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (Serce) a lancé un **site internet regroupant les métiers de la Transition énergétique**. Cet outil a

pour objectif de faire découvrir aux jeunes les métiers de la transition énergétique et numérique avec la présentation d'une trentaine de postes en France et à l'international.

**Plus d'infos :**

[www.metiers-electricite.com](http://www.metiers-electricite.com)

## Formations

A Plouisy (22), un **centre de formation "Low tech Skol"** a ouvert au CFPPA de Kernilien. Il accueille, jusqu'en octobre, sa 1ère promotion (9 femmes et 6 hommes), d'horizons divers, avec un niveau d'études allant du CAP au bac+5. L'objectif est de se former aux métiers de techniciens low tech et d'agents d'économie circulaire, afin d'accompagner les entreprises sur ces questions.

## Publication

Le **guide BCD "Bâtiments Collectifs Durables"** concerne les chantiers de rénovation de logements collectifs. Ce guide comprend un état de l'art mais aussi des retours d'expérience, des innovations et un regard prospectif sur la rénovation des logements collectifs avec une vue globale alliant l'efficacité des actes de rénover et le confort global des occupants jusqu'à leur bien-être.

# Agenda

## Biodiversité et cadre bâti

Conférence en ligne organisée par Environnat Grand Est  
**le 9 avril 2020**

## Moniteur Innovation Day

2ème édition  
Paris (75)  
**le 7 juillet 2020**

## 5è Assises régionales du bâtiment

**"Le bâtiment est dans la couRSE"**  
Evènement biennal organisé par la Fédération Régionale du Bâtiment en Bretagne  
Saint-Malo (35) - Palais du Grand Large  
**Le 10 juillet 2020 de 9h30 à 16h**  
[www.batiment.bzh](http://www.batiment.bzh)

## Forum International Bois Construction

10ème édition  
Paris (75) - Grand Palais  
**Du 15 au 17 juillet 2020**

## Carrefour International du Bois

16ème édition  
Nantes (44) - Cité des Congrès  
**Du 3 au 5 février 2021**